

OFFRE DE STAGE

Cette fiche, remplie par les maîtres de stage, est destinée à faciliter la rencontre entre les candidats maîtres de stage désireux de proposer un stage d'une part et les titulaires d'un master en droit belge à la recherche d'un maître de stage d'autre part.

Pour rappel, les conditions de stage sont prévues par le Code de déontologie d'AVOCATS.BE, plus spécifiquement aux articles 3.5 à 3.7 relatifs aux maîtres de stage.

Elle pourra être consultée par le public sur le site du barreau <https://www.barreaudeliege-huy.be/> et par les avocats sur [l'extranet](#).

Elle doit être retournée par mail à l'adresse suivante : cps@barreaudeliege-huy.be

I. IDENTITE

- NOM ET PRENOM, DENOMINATION DU CABINET D'AVOCAT : S.R.L. EXPLANE
- PERSONNE A CONTACTER : Hélène Bouchat (secrétaire)
- ADRESSE PROFESSIONNELLE : Rue Albert Mockel 43/11 4000 LIEGE
- TELEPHONE : 04/277.03.14 FAX : /
- E-MAIL : helene.bouchat@explane.be

II. TYPE DE STAGE OFFERT :

- MATIERES PREFERENTIELLES : droit public et administratif, et plus particulièrement le droit de l'urbanisme et le droit de l'environnement
- DISPONIBILITE DEMANDEE : immédiate ou après la diplomation
- DIPLÔME SUPPLEMENTAIRE DEMANDE : un master complémentaire dans nos matières préférentielles est un atout
- CONNAISSANCE DES LANGUES DEMANDEE: Français et connaissance passive de l'anglais et du néerlandais
- LE STAGIAIRE DOIT POSSEDER UNE VOITURE : non (proximité immédiate de la gare)
- DIVERS :

Date : 18 avril 2023

Pour le SRL Explane,

Z. Verbeke

